



N°22

du 12/07/2022



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs

Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia

e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia

a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Romain TSCHÉILLER / ARVALIS

r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°xx du xx/xx/xxxx »*

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tournesol

- **Enquête kilométrique** : bilan de la première visite.
- **Tournesol sauvage** : la floraison, le bon moment pour les observer.
- **Orobanche cumana** : à surveiller, notamment dans les secteurs historiques.

Maïs

- **Stade** : floraison en majorité (BBCH 63).
- **Pyrale** : vol très faible, le 2^{ème} vol est à surveiller prochainement pour les maïs pop-corn et maïs semences.
- **Sésamie** : début du 2^{ème} vol, à surveiller pour les maïs pop-corn et maïs semences.
- **Diabrotica** : la surveillance coordonnée est en cours, début du vol précoce et intense.
- **Datura** : quelques signalements, contrôlez vos parcelles régulièrement.
- **Parasites émergents du maïs** : Plus d'informations à la rencontre du 7/10

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Nbre de parcelles suivies	Maïs
Créées	44
Observées	22

Tournesol

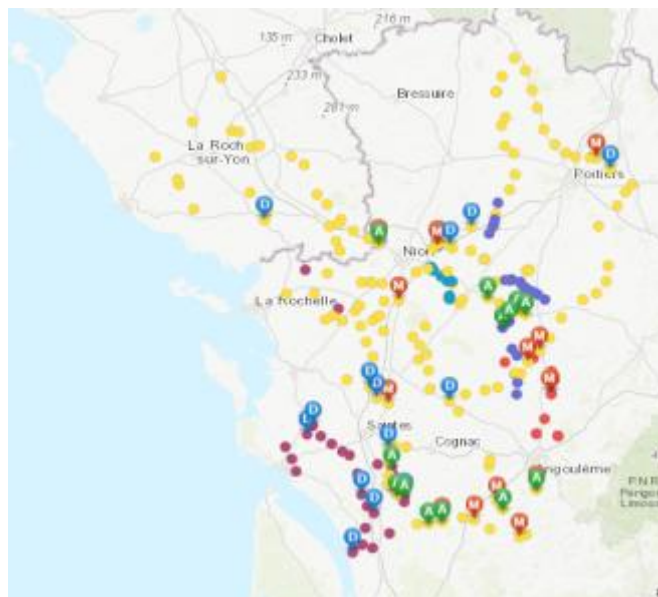
• Enquête kilométrique : bilan de la première visite (Poitou-Charentes-Vendée)

En ce début juillet, l'enquête recense **238 parcelles** observées entre le 23 mai et le 30 juin (en 2021, 274 parcelles). Le réseau BSV Poitou-Charentes contribue pour 38 % et Terres Inovia pour 62 % (en 2021, respectivement 46 % et 54 %).

Merci aux partenaires **Océalia, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Chambre d'agriculture de Charente et Coopérative de Matha** pour leur participation à cette enquête terrain, ainsi qu'à la **station Terres Inovia du Magneraud**.

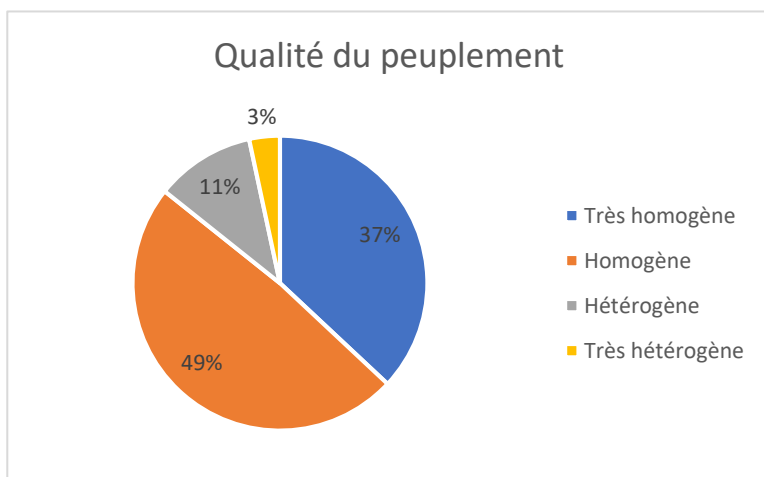
Carte des enquêtes tournesol 2022

(« A » : ambrosie, « D » : Datura, « M » : Mildiou)



Caractéristiques des parcelles

Pour cette première période d'observation, les tournesols sont répartis pour **42 % en phase végétative** et **58 % en phase bouton floral** (en 2021, respectivement 70 % et 30 %). Cela reflète bien l'**accélération des stades sur le début du cycle** constaté en plaine. En effet, les dates d'enquêtes sont relativement constantes d'une année sur l'autre. La chaleur de mai-juin donne des sommes de température élevées ce qui a conduit à des **stades plus avancés sur cette même période** pour l'année 2022.



Malgré des conditions d'implantation particulièrement sèches et des attaques d'oiseaux et de lièvres fréquentes, le **peuplement est homogène à très homogène dans 86 % des parcelles** (en 2021, 72 %). Les pluies tombées sur la deuxième quinzaine de juin ont probablement contribué à une amélioration et une homogénéisation de la situation.

Avec des conditions climatiques particulièrement favorables à la pratique, le binage connaît un rebond en cette année 2022 avec **47 % des parcelles observées qui ont été binées** (en 2021, 36 % de parcelles binées). Le contexte séchant a régulièrement limité l'efficacité des herbicides racinaires. Dans ces situations, le binage est aussi la solution de sauvetage alors que c'est un rattrapage habituel pour certains producteurs.

Parcelle de tournesol binée, Paillé (17)
le 7 juin 2022, L. Pauly



Maladies



Tout comme les deux années précédentes, le **mildiou** est **peu fréquent** cette année avec **7 %** de parcelles touchées (8 % en 2021 et 7 % en 2020).

Sur les 17 parcelles observées avec du mildiou :

- 9 présentent de rares pieds,
- 5 parcelles présentent une attaque sur 5 à 15 % des pieds,
- 3 parcelles ont connu une attaque particulièrement violente avec 50 % des pieds touchés sur 2 parcelles (Est de Niort – 79 et Chalais – sud 16) et 80 % sur une dernière parcelle (sud d'Angoulême – 16).

Les conditions climatiques ont été peu favorables aux contaminations sur une grande majorité de la région mais il est à noter que la Charente a localement reçu des cumuls d'eau importants pendant la phase de semis, ce qui est cohérent avec une présence plus forte de contaminations dans ce département (cf. les « **points rouges M** » sur la carte).

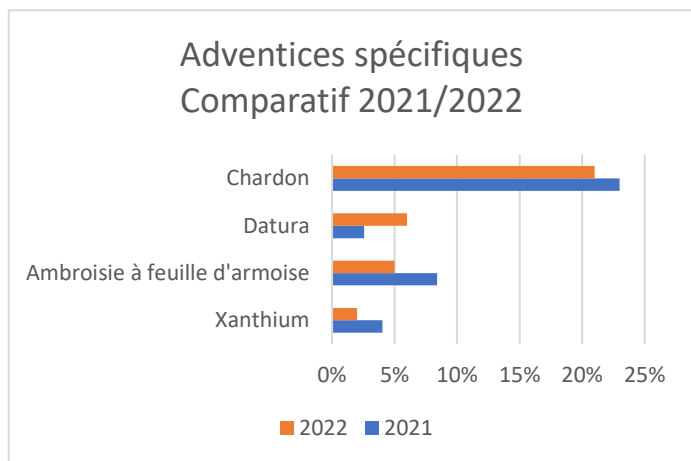
Plante nanifiée par le mildiou, Beauvoir-sur-Niort (79), le 7 juin 2022, L. Pauly

Cette première visite est peu propice à la détection des autres maladies du tournesol. Elles seront beaucoup plus visibles lors de la deuxième visite. Cependant, des symptômes de **verticillium** ont déjà pu être observés sur **6 %** des parcelles. Des symptômes de phomopsis, alternaria et phoma ont également été identifiés sur quelques parcelles.

En parallèle, des **crispations** foliaires dues à de fortes attaques de **pucerons verts** ont été observées. Des brûlures dues à l'azote ainsi que des symptômes d'impacts de grêle ont été relevés localement.

Adventices

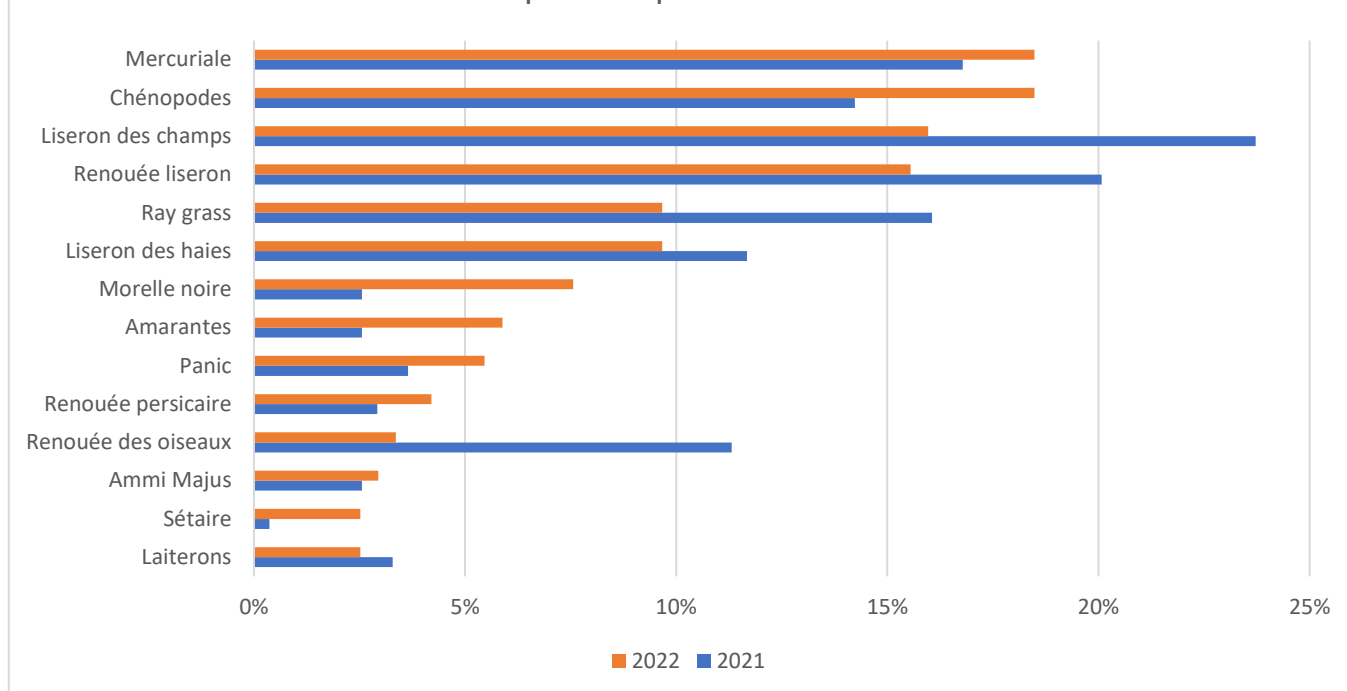
Tout comme en 2021, l'enherbement est particulièrement important cette année car **seulement 31 % des parcelles sont propres**, 61 % sont moyennement sales et 9 % sales (en 2021, respectivement 33 %, 45 % et 22 %). L'absence de pluies significatives sur la plupart des régions sur les mois d'avril et mai a limité l'efficacité des traitements. Point positif à cette sécheresse, les interventions de binage ont pu être réalisées, ce qui a limité l'enherbement.



La majorité des **adventices spécifiques** restent **peu fréquentes** : 6 % de datura stramoine, 5 % d'ambroisie à feuille d'armoise et 2 % de xanthium. A noter que l'ambroisie à feuille d'armoise retrouve la fréquence détectée en 2020 (4 % des parcelles) après un doublement en 2021 probablement lié à l'échantillonnage des parcelles (8 % des parcelles). A l'inverse, une forte progression est observée pour le **datura** par rapport à l'année dernière (3 % en 2021). Comme depuis plusieurs années, le **chardon** est l'adventice spécifique majoritaire avec **21 % des parcelles** concernées (23 % en 2021).

Au niveau des adventices classiques, la diversité et la fréquence sont plus importantes que ce qui est décrit ici car la saisie est limitée aux 5 majoritaires.

Adventices classiques à la première visite - 2021 vs 2022



Seules les adventices présentes sur au moins 3 % des parcelles en 2022 sont listées ici.

A égalité, en tête, se situent la **mercuriale** (18 %) et les **chénopodes** (18 %).

Suivent ensuite un autre duo : **liseron des champs** (16%) et **renouée liseron** (16 %). Les ray grass et le liseron des haies suivent mais sont moins présents qu'en 2021. En revanche, la morelle noire et les amarantes doublent leur présence en 2022 par rapport à l'an passé.

Tout comme les années précédentes, une 2^{ème} visite sera réalisée sur ces mêmes parcelles pendant la phase de floraison/maturation afin de compléter les observations maladies, orobanche cumana et adventices (dont les tournesols sauvages).

• Tournesol sauvage



La floraison du tournesol est le bon moment pour repérer si vos parcelles sont infestées de tournesols sauvages. Cette grande adventice (souvent supérieure à 2 m) dépasse de la culture de vente, est ramifiée et polyflore (absence de capitule dominant). Les tiges, pétioles et parfois capitules peuvent être violacés.

Si vous observez quelques pieds de tournesols sauvages, il est urgent d'agir avant l'envahissement. En effet, l'infestation est rapide et très nuisible : 2-3 retours du tournesol suffisent à infester la parcelle !

Pour aller plus loin :

[Fiche tournesols sauvages](#)

[Lutter contre les tournesols sauvages](#)

Inflorescence de tournesol sauvage

(Crédit Photo : TERRES INOVIA)

• Orobanche



Plante parasite qui se fixe sur les racines du tournesol, sa présence est avérée en France depuis 2007. Dépourvue de chlorophylle, elle détourne les nutriments de son hôte à son profit impactant fortement le rendement du tournesol. Présente localement en Poitou-Charentes, il faut rester vigilant sur son évolution et vérifier sa présence dans les tournesols pour mettre en œuvre les moyens de lutte adaptés.

Terres Inovia réalise une enquête de surveillance sur la propagation de l'orobanche cumana en France. [Merci de renseigner les parcelles touchées](#). Cela permet un suivi dynamique du parasite, notamment pour les nouveaux secteurs touchés.

Seule la synthèse par commune du niveau d'infestation sera communiquée sur le site et servira à mettre à jour la carte de présence de l'orobanche cumana. Toutes les autres informations individuelles resteront confidentielles.

Longeville sur mer, Vendée, le 9 juillet 2021, E. Verdois

Pour aller plus loin :

[Participez au suivi des zones à orobanche cumana](#)

[Orobanche cumana : utilisez des solutions adaptées à votre situation](#)

[Plaquette orobanche cumana](#)

[Mieux connaître l'orobanche cumana](#)

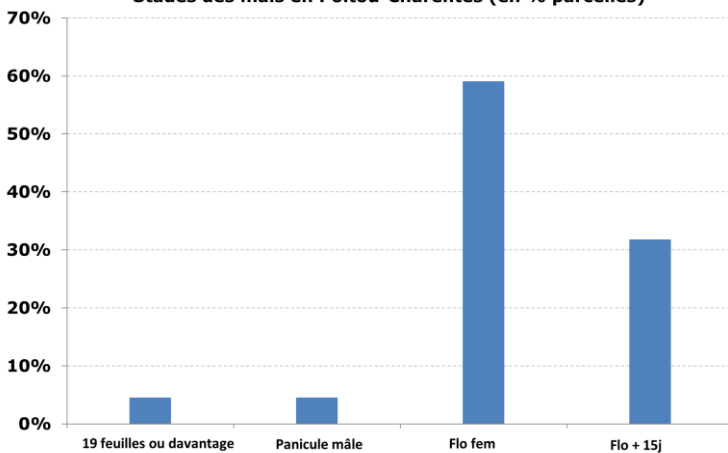
• Situation

Les parcelles du réseau sont majoritairement en période de floraison femelle. Les plus avancées sont à floraison + 15 jours.

Les orages violents du 22 - 23 juin ont été responsables de lacerations foliaires importantes mais limitées et localisées à quelques communes en Charente et Charente-Maritime. Quelques rares parcelles ont été sévèrement touchées, et dont le rendement sera donc fortement impacté.

Les faibles pluies de début de la semaine dernière (4/07) ont concerné principalement la Charente et la Charente-Maritime, ces pluies ont été rares en Deux-Sèvres et dans la Vienne. Les hausses des températures prévues vont accentuer le stress hydrique notamment dans les sols avec peu de réserve hydrique.

Stades des maïs en Poitou-Charentes (en % parcelles)



• Pyrale

Pièges à phéromone : pour la majorité des 18 pièges relevés, le vol est très faible. Les captures sont enregistrées dans 4 pièges :

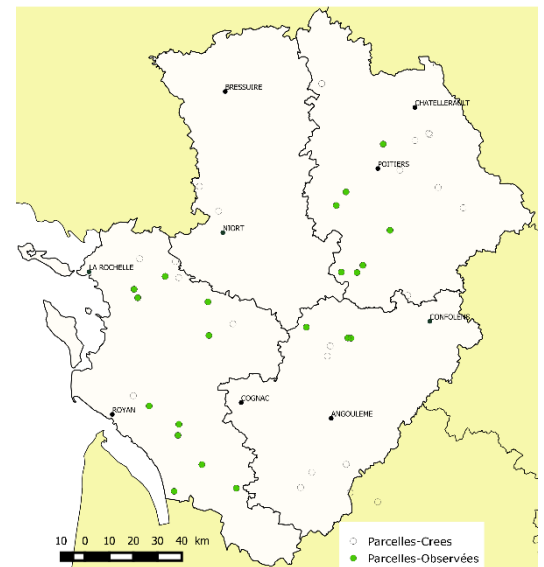
- 1 sur les 3 en Charente et limitrophe de Dordogne,
- 0 sur les 9 pièges en Charente-Maritime,
- 3 sur 6 pièges en Vienne.

Pièges lumineux : des captures sont enregistrées dans 1 seul piège lumineux (Blanzay en 86).

Autres observations :

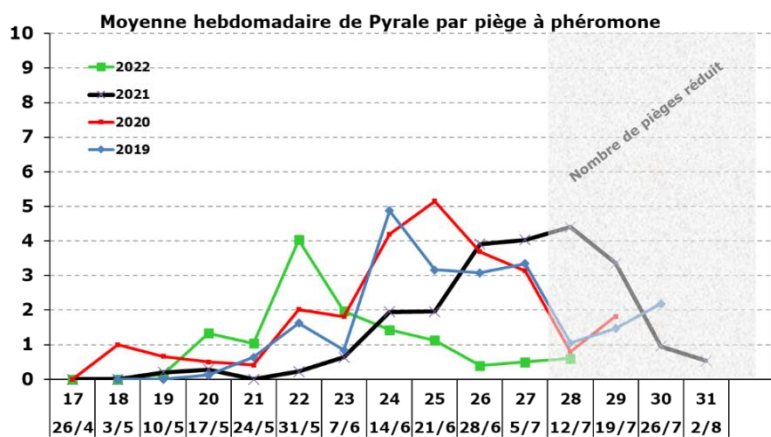
Les symptômes de type coup de fusil (perforations alignées) sont visibles maintenant dans de nombreuses parcelles des 4 départements. Le taux de plantes avec ce type d'attaque est faible.

Réseau maïs Poitou-Charentes



Le datura est signalé dans plusieurs parcelles. Dans la majorité des cas, l'arrachage avant la formation des fruits (et stockage de ces plantes dans un point en bordure de parcelle) est la solution optimale.





Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

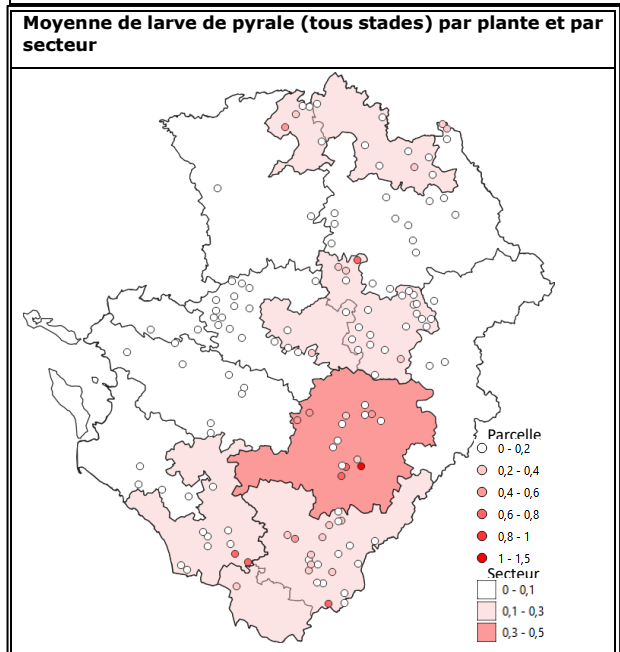
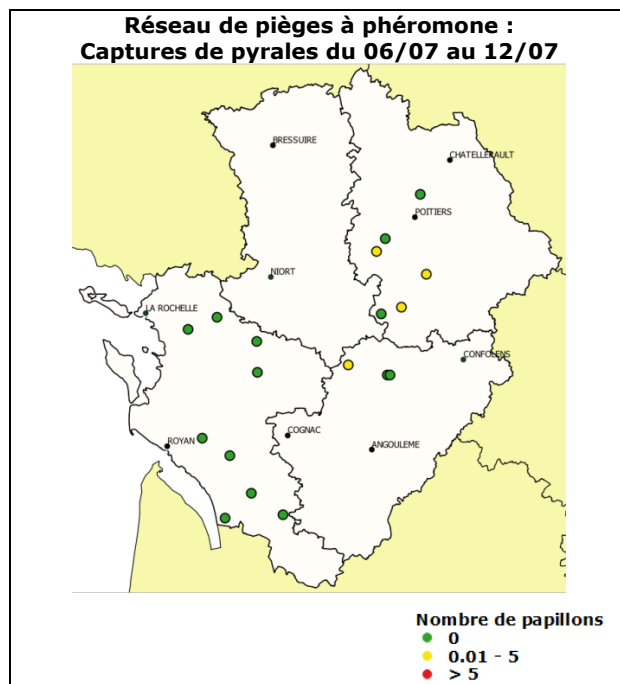
Rappel : les populations larvaires hivernantes (larves de derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont en-dessous d'une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

Évaluation du risque :

Le vol de la pyrale est très faible. Les populations larvaires continuent leur cycle en grande majorité à l'intérieur des tiges. Ces larves ne seront plus exposées aux moyens de lutte disponibles.

Les températures anormalement chaudes accélèrent le développement et sont favorables à l'émergence précoce d'une 2^{ème} génération de pyrale. Les larves issues du 2^{ème} vol pourraient présenter un risque pour les maïs semence ou popcorn. Le suivi du vol est nécessaire pour l'évaluation du risque.

Le risque pyrale est à considérer dans les secteurs à risque, mais la prédominance de la sésamie dans l'ensemble de Poitou-Charentes, rend l'évaluation du risque sésamie prioritaire à celle de la pyrale.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

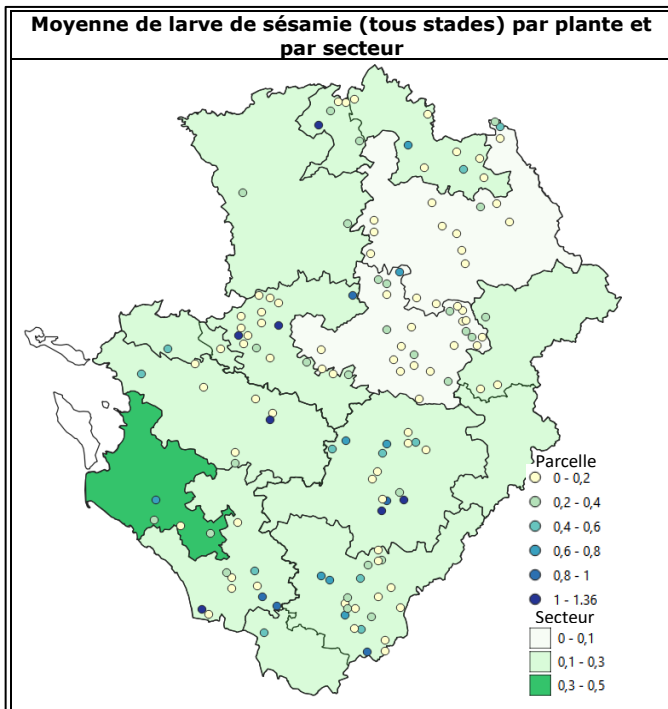
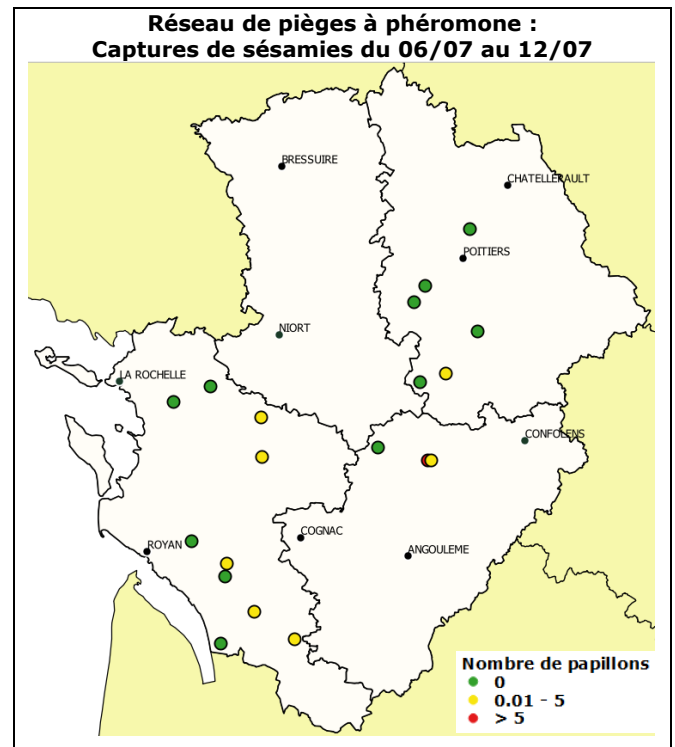
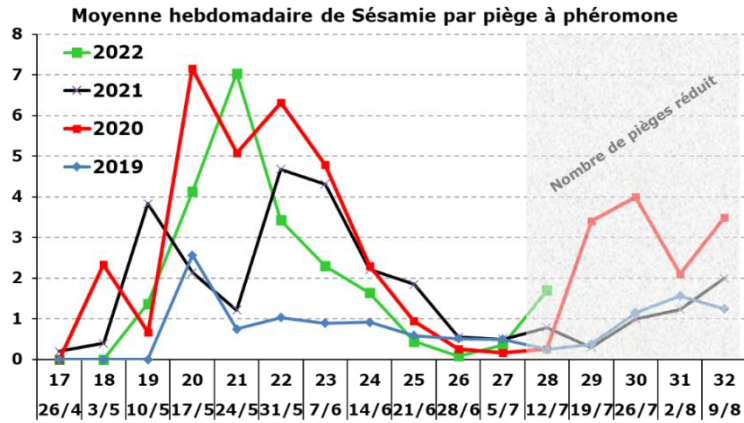
Les produits de biocontrôle sont listés dans [la note de service DGAL/SDSPV/2022-402 du 20/05/2022](#)

• Sésamie

Pièges à phéromone : pour la majorité des 19 pièges observés, le vol est encore faible, mais un démarrage du 2^{ème} vol est perceptible dans quelques pièges. Les captures sont enregistrées dans 8 pièges. Les captures de cette semaine varient de 1 à 19 sésamies par piège.

Sur un piège en Nord Charente, le nombre de sésamie est passé de 0 à 19 individus.

Pièges lumineux : 2 sésamies sont capturés dans un piège lumineux BSV en Charente-Maritime.



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Rappel : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamie (larves de derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont inférieure à une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pieds de ponte) restent les

principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

Évaluation du risque :

Le 2^{ème} vol de la sésamie a commencé dans quelques localités.

Les températures élevées de ce mois accélèrent le développement larvaire. L'arrivée de la 2^{ème} génération est plus précoce que celle des années précédentes. Les attaques larvaires de cette génération présenteraient un risque pour les maïs semence ou popcorn. Le suivi du vol est nécessaire pour l'évaluation du risque.

Le risque sésamie prédomine sur celui de la pyrale dans la majorité des situations en Poitou-Charentes. Le suivi du 2^{ème} vol (prochainement) est important pour la continuité de l'évaluation du risque.

• Chrysomèle du maïs

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement, 130 pièges ont été répartis dans différents secteurs de maïs des départements : Charente, Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres.

Ce réseau de surveillance est actuellement en place, grâce à la participation de nombreux partenaires.

Les 1^{ères} captures ont été enregistrées dès la dernière semaine de juin et les intensités de piégeage, dans les sites déjà positifs les années précédentes, sont nettement plus importantes qu'en 2020 et 2021.

Un point plus précis sur les secteurs concernés et l'intensité du piégeage de ce ravageur paraîtront au prochain BSV.

Un bilan sur ce ravageur émergent ainsi que les moyens possibles pour lutter et réduire son impact vous seront présentés lors de la rencontre ci-dessous.



7 octobre 2022

Journée régionale " Clés d'optimisation de la production du maïs en Poitou -Charentes"

La FREDON-NA et ses partenaires proposent une rencontre dédiée à cette culture, destinée aux professionnels (agriculteurs et techniciens) de la filière.

Sous forme d'ateliers se déroulant sur des parcelles agricoles sur le secteur de Aigre.

Merci de réserver cette date dans votre agenda.
L'invitation et les précisions sur l'organisation vous seront communiquées ultérieurement.



Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

• Datura

Cette plante invasive est signalée dans quelques parcelles. Le temps chaud et les orages ou averses de fin mai et juin ont été très favorables à son développement notamment dans du maïs ayant rencontré des difficultés de levées ou de pertes liées à la prédation par les oiseaux.

En plus de la concurrence qu'elle crée aux cultures, elle est problématique lors de la récolte car c'est une plante toxique pour l'homme comme pour les animaux.

Il est donc indispensable de mettre en œuvre une stratégie globale de lutte en actionnant tous les leviers permettant d'éviter la production et la dissémination de graines : travail du sol si levée de datura en interculture, gestion des fossés et des passages d'enrouleur, rotation... En début d'infestation, l'arrachage le plus tôt possible et avant la fructification, est souvent suffisant. En cas d'intervention tardive, il faudra en plus évacuer et détruire les plantes arrachées hors de la parcelle infestée.



Vous trouverez l'ensemble des informations sur la reconnaissance, la biologie, la nuisibilité et notamment les moyens de lutte en consultant les liens suivants : <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/fiches-de-reconnaissance> et <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Afin de déterminer la répartition de cette adventice sur le territoire, nous vous invitons à signaler sa présence via le lien suivant : <http://www.signalement-adventices.fr/>

Guide maïs

Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

Un guide de l'Observateur *maïs* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque parasite, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres parasites. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du parasite. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par parasite** : [Guide observateur maïs](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "